

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour de la séance, le Conseil Municipal s'est vu présenter le cluster eau.

Puis, au cours de la séance, le Conseil Municipal :

- **a procédé** au renouvellement des membres siégeant au Centre Communal d'Action Sociale,
- **a proposé** la composition de la Commission Communale des Impôts Directs, et **a composé** la Commission d'Appel d'Offres,
- **a procédé** à la désignation des délégués communaux au SYANE et aux associations,
- **a constitué** les comités consultatifs,
- **a approuvé** la création d'un poste d'agent de maîtrise destiné à la promotion interne,
- **a reconduit** la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable, soit 1 euro 31 par m3, tarif inchangé depuis 2017.

Successivement en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a été informé** du marché à procédure adapté conclu, par Madame le Maire en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal, avec la société SHCB pour la livraison et la fourniture de repas à la cantine scolaire à partir de la prochaine rentrée,
- **a été informé** des modalités de déploiement de la fibre optique sur le territoire communal,
- **a pris connaissance** des manifestations estivales organisées, dans le respect des règles sanitaires, au parc Clair Matin et place de Milly, à savoir :
 - les vendredis musicaux les 3, 17, 31 juillet, 14 et 28 août
(la Mairie se réserve le droit d'annuler les manifestations si les mesures sanitaires ne sont pas respectées)
 - un repas champêtre le 12 juillet,
- **a été informé** qu'un Conseil Municipal se tiendra le 10 juillet afin de désigner les grands électeurs qui seront amenés à élire les sénateurs lors du scrutin du 27 septembre.